



Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

**Nombre de membres :**

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 19

Dont pouvoirs : 3

Votes pour : 19

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation : 23/10/2025

Date d'affichage : 04/11/2025

Certifié exécutoire par réception en  
Sous-Préfecture de Limoux le:

L'an **deux mil vingt cinq, le vingt neuf octobre, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, Mme Nicole GIMENEZ, M. Mohammed EL HABCHI, M. Stéphane PEILLE, M. Denis DEZARNAUD, Mme Janine CASTEL, Mme Claudette DUPUY.

Étaient absents excusés : Mme Amandine MORENO, Mme Véronique FERNANDEZ, Mme Christine BINDER, Mme Martine DAFFOS, M. Alain VALETTE.

**03 NOV. 2025**

Étaient absents non excusés : M. Jacques SIMON, M. Kees WIELENGA, M. Charles ROUGER, M. Sébastien AMOUROUX, Mme Nathalie REBELLE, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Procurations : Mme Amandine MORENO en faveur de M. Jacques MANDRAU, Mme Véronique FERNANDEZ en faveur de M. Pierre CASTEL, Mme Christine BINDER en faveur de M. Claude ESCLOUPIER.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2025-092**

Domaine : 1.1 - Marchés publics

**OBJET : MARCHÉ 23-004 : Aménagement Rues du centre-ville - AVENANT N°2**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le code de la commande publique;

VU la délibération n°2024-052 en date du 10 avril 2024 par laquelle le conseil municipal a approuvé l'attribution du marché de travaux à OCTP pour l'aménagement des rues du centre-ville.

Considérant que la réalisation de ces travaux à nécessité des modifications et que celles-ci s'établissent comme suit :

**Dans le cadre des travaux certains imprévus techniques non prévisibles ont dû être pris en compte afin d'assurer la pérennité des ouvrages :**

- **Ajout de grave-structure suite à l'affaissement des fouilles dû à une instabilité du sol.**
- **La quantité de grilles a été réduite induisant une réduction des coûts.**

Considérant le l'avenant n°1 en date du 19/03/2025.

Considérant que les quantités du marché ont été modifiées,

Considérant qu'il convient de souscrire un avenant 2 en moins-value de **1 526.5 € HT**, soit **1 831.44€ TTC**

Considérant que le nouveau montant du marché est porté à **452 643,11 € HT**

Considérant que cette modification implique une nouvelle répartition entre les budgets comme détaillé ci-dessous :

**Budget general: 250 854.81 HT**

**Budget AEP: 99 400.43€ HT**

**Budget assainissement : 102 387.87 € HT**

A cet effet, M. Le Président propose au conseil municipal :

1. D'approuver l'avenant 2 au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des rues du centre-ville afin de modifier le montant du marché dont le détail est précisé dans le document EXE10.
2. De l'autoriser à entreprendre toute démarche et signer tout document visant la réalisation de cette opération notamment l'avenant n°2.

Il demande d'en délibérer

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de son Président,  
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'UNANIMITE des membres présents et représentés par 19 voix POUR

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance,



Mme Nadia PARACHINI.

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,

M. Pierre CASTEL



**2025-092**

**Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2025-11-03T09-46-24.00 ( MI264987421 )

**Identifiant unique de l'acte :** 011-200059418-20251103-2025-092-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

**Objet de l'acte :** MARCHE 23-004 : Aménagement Rues du centre Ville -  
AVENANT N.2

**Date de décision :** Nov 3, 2025 12:00:00 AM



**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics

**Identifiant unique de l'acte  
antérieur :**

**Acte :** [MA-DEL-2025-092.PDF](#)

**Préparé**

Date **03/11/25 à 09:46**

Par **JORDAN Edouard**

**Transmis**

Date **03/11/25 à 09:46**

Par **JORDAN Edouard**

**Accusé de réception**

Date **03/11/25 à 09:52**